



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

### Séance du 8 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 32  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 34  
Date de convocation : 02 mars 2021  
Date de publication : 15 mars 2021

#### Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

#### Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Marie SERMIER à M. Mohamed MBITEL  
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

#### Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Nicolas GOMET (DCM 21.08.03.02) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 21.08.03.13-14-24) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.08.03.19-20)

#### Référence

21.08.03.14

#### Commission

Aménagement et Urbanisme

#### Objet

Bilan foncier 2020

#### Secrétaire de séance

Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ

#### Rapporteur

M. Philippe JABOVISTE

En vertu de l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est tenu de délibérer tous les ans sur le bilan des transactions immobilières décidées au cours de l'exercice précédent. En 2020, l'assemblée délibérante s'est prononcée sur vingt-six dossiers fonciers dont cinq acquisitions, dix-neuf cessions et deux modificatifs de dossier déjà délibéré auparavant.

Parmi les acquisitions, deux ont concerné des parcelles devant être incorporées dans le domaine public. La première incluse dans l'OAP « La Paule » a été réalisée dans la continuité des projets d'urbanisation et dans une logique de régularisation cadastrale de la rue Ameter. La seconde permet à la Ville d'assurer la continuité du domaine public entre le chemin des Grandes Gauguelues et la rue Henri Jeanrenaud.

Afin de garantir un aménagement cohérent de la zone à urbaniser « OAP BOICHOT », la Ville est en cours d'acquisition d'une partie de la parcelle CP n°376 sise avenue du Maréchal Juin pour une superficie d'environ 250 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de la cession en cours entre le Département et la société France Investissement de l'ancien couvent des Cordeliers, celle-ci s'est engagée à maintenir une partie de l'immeuble ouverte au public, en ce qui concerne les espaces remarquables. Ainsi l'assemblée délibérante s'est prononcée sur l'acquisition de l'ancienne salle d'audience avec les deux espaces contigus et les cachots situés en sous-sol, qui représentent un riche intérêt patrimonial.

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210308-DCM21080314-DE  
Date de télétransmission : 12/03/2021  
Date de réception préfecture : 12/03/2021

Enfin la Ville a décidé d'acquérir une première partie de l'immeuble sis 8 rue de la Monnaie à Dole et-car malgré une expertise préalable à une procédure de péril ordinaire en 2018, les désordres structurels persistent. La résorption de cette situation nécessite l'intervention publique de la Collectivité afin que la sécurité publique soit préservée. Le montant de cette transaction est de 90 000 euros.

S'agissant des dix-neuf cessions ratifiées par le Conseil Municipal en 2020, quatre portaient sur la vente de terrains à bâtir dont trois dépendent du lotissement communal « La Faulx » et une dépendant du lotissement « Rougemont ». Le produit de ces diverses cessions est de 243 695 euros.

La Collectivité est propriétaire de la parcelle cadastrée BV n° 46 autrefois à usage d'ateliers municipaux comportant un élément patrimonial remarquable, l'Arsenal, mais aussi des constructions sans intérêt particulier et en état d'abandon avancé. Dans le respect des dispositions du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, la Ville avait pour projet la démolition de certains bâtis de cette parcelle notamment un petit pavillon qui semblerait appartenir aux ascendants des propriétaires de la parcelle voisine jusque dans les années 60. Ce bâtiment est édifié sur un socle très ancien comportant un perron et son emmarchement tourné du côté de la propriété voisine de Monsieur et Madame GROSJEAN, il est donc apparu opportun de céder, après qu'elle aura été libérée de sa construction à l'abandon, la parcelle d'une cinquantaine de mètres carrés à distraire de la parcelle BV n° 46. Cette cession aura lieu sur la base de 24€/m<sup>2</sup>, somme à laquelle s'ajoutera la quote-part de travaux touchant le mur mitoyen entre les propriétés GROSJEAN et la Ville de Dole.

Après la décision du Conseil municipal de céder un tènement foncier rue Général Béthouart au groupe MAJESTIC pour son projet de Multiplexe, l'assemblée délibérante a décidé de céder le gymnase Bambuck et son terrain d'assiette d'environ 2100 m<sup>2</sup> également au groupe Majestic afin de développer un espace d'activités complémentaire au futur cinéma. La cession de cet espace est en cours moyennant le prix de 650 000 €.

La Ville a également décidé de céder une parcelle non bâti d'environ 530 m<sup>2</sup> sise 73 avenue Georges Pompidou moyennant un prix de vente de 30 000 euros pour le transfert d'un bureau de tabac.

Par délibération du 9 novembre 2020, la Ville de Dole a confié à la société d'économie mixte SEDIA le projet de création d'un ensemble immobilier à caractère tertiaire complétée par des logements et des stationnements en bordure du cours Clémenceau. Il est apparu nécessaire de compléter l'emprise foncière du projet par l'adjonction d'une bande de terrain d'environ 50 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique.

Pour répondre à la demande de divers propriétaires privés désireux d'étendre leurs propriétés au détriment de propriétés communales voisines, sans affectation particulière, dix parcelles d'une superficie totale de 3489 m<sup>2</sup> ont été vendues pour une valeur de 39 228 euros.

Enfin la Collectivité est en cours de cession d'une bande terrain d'environ 150 m<sup>2</sup> à distraire de la parcelle AN n° 115 située chemin du Defois, au profit de la société CONCEPT IMMO Dole, permettant la création d'un cheminement piéton et répondant à la desserte d'eau potable, ainsi qu'à la couverture incendie de son projet de création de cinq parcelles à bâtir sur la rue Marguerite Syamour. Cette transaction est en cours au prix de 22,50 euros/m<sup>2</sup>.

A ce jour une vente a été régularisée par acte authentique.

Deux délibérations sont également intervenues dans le cadre de rectifications sur des dossiers déjà délibérés auparavant.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 4 mars 2021,

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du bilan foncier 2020 ci-annexé.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme

Fait à Dole, le 8 mars 2021  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX.



Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210308-DCM21080314-DE  
Date de télétransmission : 12/03/2021  
Date de réception préfecture : 12/03/2021

## Bilan foncier 2020 - Ville : cessions

Nom	Délibération ou décision		Adresse immeuble	Réf.	Surface	Bâti / Non bâti	Prix (€)	Acte	Objet
	N°	Date							
<b>M. PROVENS</b>	52	29/06/2020	Avenue Bouilloche	BP 684, 688	3a 53ca	non bâti	4 236,00		Agrandissement parcelle
<b>M. et Mme BENBIY</b>	53	29/06/2020	Lotissement LA FAULX	AN 505	7a 89ca	non bâti	64 469,19		Terrain à bâtir
<b>M. et Mme AHADI</b>	54	29/06/2020	Lotissement LA FAULX	AN 514	8a 43ca	non bâti	68 881,53		Terrain à bâtir
<b>M.SMAJLAGIC</b>	55	29/06/20	Lotissement ROUGEMONT	AP 377	7a 02ca	non bâti	45 630,00		Terrain à bâtir
<b>M et Mme GROSJEAN</b>	57	29/06/20		BV 46p	50ca	non bâti	1 200,00		Agrandissement propriété
<b>Groupe MAJESTIC</b>	79	21/09/20	Avenue Béthouard	BW 293p	21a	Bâti / Non bâti	650 000,00		Gymnase Bambuck pour activités culturelles complémentaires au multiplexe
<b>Mme CLAIR</b>	80	21/09/20	Rue Prince de Condé	BR 76p	2a 50ca	non bâti	6 000,00		régularisation des contours de parcelle
<b>Conseil Immo</b>	81	21/09/20	Rue du Defois	AN 115p	1a 50ca	non bâti	3 375,00		Afin de permettre la desserte d'eau potable ainsi que couverture incendie d'un PA de 5 parcelles
<b>Mme BANNIN</b>	82	21/09/20	Rue Anne Frank	AN 522	10a 40ca	non bâti	6 240,00		Agrandissement parcelle
<b>M. et Mme MORENO- LOPEZ</b>	83	21/09/20	Avenue Bouilloche	BP 682	2a 36ca	non bâti	2 832,00		Agrandissement parcelle

Accusé de réception en préfecture  
039-21361886-20210308-DC211080314-DE  
Date de rétrotransmission : 12/05/2021  
Date de réception préfecture : 12/03/2021

## Bilan foncier 2020 - Ville : cessions

Nom	Délibération ou décision		Adresse immeuble	Réf.	Surface	Bâti / Non bâti	Prix (€)	Acte	Objet
	N°	Date							
<b>M. et Mme RICHARD</b>	84	21/09/20	Avenue Bouilloche	BP 681	2a 44ca	non bâti	2 928,00		Agrandissement parcelle
<b>M. et Mme ROY</b>	85	21/09/20	Avenue Bouilloche	BP 683 et 686	2a 37ca	non bâti	2 844,00		Agrandissement parcelle
<b>SCI du PUIITS</b>	86	21/09/20	Avenue Bouilloche	BP 687	2a 24	non bâti	2 688,00	15/01/21	Agrandissement parcelle
<b>M. PAILLON et Mme CHEVALIER</b>	110	09/11/20	Rue Anne Frank	AN 512	7a 92ca	non bâti	64 714,32		Terrain à bâtir
<b>M. et Mme APPOINTEAIRE</b>	134	14/12/20	Rue des Cheminelles	BO 278p	3a 40ca	non bâti	4 080,00		Agrandissement parcelle
<b>SCI CHARLI SPI</b>	135	14/12/20	Avenue Georges Pompidou	BM 280	5a 30ca	non bâti	30 000,00		Projet construction d'un tabac presse (transfert)
<b>M. et Mme FAIVRE</b>	136	14/12/20	Avenue Bouilloche	BP 678	2a 74ca	non bâti	3 288,00		Agrandissement parcelle
<b>M. LATOUCHE et Mme DUBOIS</b>	137	14/12/20	Avenue Bouilloche	BP 679	2a 41ca	non bâti	2 892,00		Agrandissement parcelle
<b>SEDIA</b>	139	14/12/20	Cours Clemenceau	BV 40p	50ca	non bâti	1,00		Ajustement foncier pour futur maison médicale

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210308-DCM21080314-DE  
Date de télétransmission : 12/03/2021  
Date de réception préfecture : 12/03/2021

## Bilan foncier 2020 - Ville : acquisitions

Nom	Délégation ou décision		Adresse immeuble	Réf. cadastrale	Surface	Bâti / Non bâti	Prix (€)	Acte	Objet
	N°	Date							
<b>Messieurs ARTAUD, FRANCOIS, STEPCZAK M.JACQUINOT et M. PASSARD</b>	49	29/06/2020	Avenue du Maréchal Juin	CP 376p	2a 50ca	non bâti	1 575		OAP BOICHOT
	78	21/09/20	Rue Ameter	AZ 339	27ca	non bâti	1,00		OAP LA PAULE
<b>France INVESTISSEMENT</b>	131	14/12/2020	Couvent des Cordeliers	CR 102		bâti	56 000,00		Maintien au public pour espaces remarquables d'un bâtiment historique
<b>Messieurs AUBRY</b>	132	14/12/20	Rue de la Monnaie	BI 129	LOT 2, 3 et 4 ainsi que les 500/1000 èmes des parties communes	bâti	90 000,00		Préservation sécurité publique face à un immeuble comprenant de nombreux désordres structurels
<b>Messieurs BATOCCO</b>	133	14/12/20	Chemin des Grandes Gauguellues	AI 354p	70ca	non bâti	1,00		Assurer la continuité du domaine public

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210308-DCM21080314-DE  
Date de télétransmission : 12/03/2021  
Date de réception préfecture : 12/03/2021